
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 12 mars 2007

**La ville de Calgary reçoit 30 millions de dollars pour l'installation
d'un nouveau système de chauffage et d'énergie**

Calgary, Alberta – La ville de Calgary s'équipera d'un nouveau système d'énergie au rendement élevé grâce à des investissements du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Un investissement conjoint fédéral-provincial de 20 millions de dollars contribuera à la première phase d'installation d'un nouveau système de chauffage et d'énergie écologique dans le centre-ville de Calgary. Le nouveau système fera fonctionner des génératrices et produira de l'électricité dans le cœur du centre-ville, ce qui améliorera considérablement le rendement énergétique de Calgary. Dans le cadre du FIMRCA, le projet sera financé à hauteur de 30 millions de dollars : les gouvernements du Canada et de l'Alberta investiront chacun 10 millions de dollars et la municipalité de Calgary versera 11,8 millions de dollars.

L'honorable Jim Prentice, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et Harvey Cenaiko, député de Calgary-Buffer, au nom de Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé les investissements aujourd'hui.

« Le nouveau gouvernement du Canada travaille en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement afin de répondre concrètement aux besoins de la population de Calgary, a déclaré le ministre Prentice. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer un investissement fédéral de 10 millions de dollars dans l'installation d'un nouveau système de chauffage et d'énergie écologique dans le centre-ville de Calgary. Ce projet devrait contribuer grandement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

« Le gouvernement de l'Alberta est fier de contribuer 10 millions de dollars à ce projet qui générera de l'électricité plus propre alimentée au gaz, a indiqué M. Cenaiko. Le projet contribuera à la gestion de la croissance démographique à Calgary, à améliorer la qualité de la vie des Albertains et au renforcement de la province, trois des cinq priorités du premier ministre Stelmach. »

« Le projet de réseau d'énergie du centre-ville de Calgary est le fruit d'une véritable collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial et la municipalité, qui souhaitent promouvoir des solutions viables en matière d'énergie et établir des collectivités durables, a indiqué M. Dave Bronconnier, maire de Calgary. Le réaménagement du Rivers District commencera l'an prochain. Cette initiative nous permettra de mettre en œuvre le projet énergétique, qui est destiné à chauffer, à refroidir et éventuellement à alimenter en électricité un grand nombre d'immeubles du centre-ville. Ce projet constitue un grand bond en avant dans le domaine de l'environnement et témoigne de la volonté des gouvernements du Canada et de l'Alberta et de la municipalité d'assurer un avenir écologique à leurs citoyens. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Donna Kinley
Gestionnaire, Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (708) 495-6892

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 415-1841

Kerry Joyes,
Stratège en communications
Services en infrastructure,
Ville de Calgary
Tél. : (403) 268-8872
Cell. : (403) 669-9544
Courriel : kerry.joyes@calgary.ca

Chris Wade, directeur
Services en infrastructure
Ville de Calgary
Tél. : (403) 268-3223
Courriel : chris.wade@calgary.ca

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville de Calgary

Projet de réseau d'énergie du centre-ville de Calgary

Investissement conjoint fédéral-provincial : 20 000 000 dollars (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le projet consiste à installer un système de chauffage et d'énergie dans le centre-ville de Calgary. La chaleur provenant des moteurs fonctionnant au gaz naturel sera récupérée afin d'être acheminée, par un réseau souterrain de conduites isolées, vers de nombreux immeubles où elle fera fonctionner des génératrices qui produiront de l'électricité. Le système en question est un processus à valeur ajoutée qui permettra de mieux rentabiliser les ressources énergétiques du centre-ville.

Le projet du réseau d'énergie du centre-ville de Calgary est réalisé par tranches : la construction d'une centrale de chauffage et de refroidissement dans le cœur du centre-ville (phase 1); la mise sur pied d'une installation de cogénération de chaleur et d'électricité à l'écart du centre-ville (phase 2).

Le financement du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) permet à la municipalité d'entreprendre immédiatement la première phase; la deuxième phase devrait être terminée d'ici 2010.

Le nouveau réseau d'énergie de quartier permettra de chauffer et de refroidir les futurs et anciens bâtiments par l'intermédiaire de conduites souterraines. Le réseau devrait aussi générer de l'électricité aux fins d'utilisation actuelle et future.

Calgary District Energy appartiendra à la municipalité de Calgary. Celle-ci confirmera la mise sur pied et l'exploitation de la centrale thermique, de l'installation de cogénération et du réseau de distribution d'énergie thermique à sa filiale ENMAX, dont elle est l'unique propriétaire. ENMAX administrera le service à la clientèle, ainsi que l'approvisionnement et la facturation des clients, et gèrera la production d'électricité du réseau d'énergie de quartier au nom de la municipalité.

La centrale d'énergie et le réseau de distribution du centre-ville seront situés à des endroits stratégiques permettant d'alimenter facilement les immeubles municipaux actuels et d'autres bâtiments sélectionnés du centre-ville. Le projet fait partie d'un plus grand projet de construction dans le Rivers District.

Le projet du réseau d'énergie du centre-ville de Calgary s'inscrit dans les intentions de développement durable de la municipalité et constitue la base de toute planification énergétique intégrée. La centrale et le réseau de distribution seront opérationnels et raccordés aux immeubles d'ici 2010.

Le projet de 31,8 millions de dollars sera financé dans le cadre d'un partenariat entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta et la municipalité de Calgary. Sa réalisation est possible grâce au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta. Le financement du projet est le suivant :

Gouvernement du Canada	10 millions de dollars
Gouvernement de l'Alberta	10 millions de dollars
Municipalité de Calgary	11,8 millions de dollars (incluant d'autres dépenses de programme)
Total	31,8 millions de dollars

L'utilisation de la technologie du réseau d'énergie de quartier à basses et moyennes températures est peu répandue dans le centre-ville des métropoles canadiennes. Calgary sera un chef de file dans l'Ouest du Canada.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 1 760 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention de municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.